Récits de vie... par Roland Bonnaire et Gisèle Michel

L'absente, Pierre Pointud, par Roland Bonnaire

Pierre POINTUD nous livre son histoire personnelle avec un réalisme sincère empreint d'une réelle délicatesse. Pour l'ancien pupille que je suis, à de nombreux passages, j'ai cru relire ma propre histoire tant il est vrai qu'en MORVAN, les vécus des « Petits Paris » étaient, en ce milieu de XX ième siècle, dans de nombreux villages et hameaux, presque identiques.

Tout au long de son récit le lecteur peut mesurer le regret intense d'une enfance blessée à jamais : il découvre la recherche permanente de la mère, « l'ABSENTE », cette mère imaginaire et imaginée, cette mère sublimée...

Pierre POINTUD écrit pour entretenir l'espoir : il veut s'en sortir, il veut réussir coûte que coûte l'enfant abandonne souffre d'avoir été caché, d'être nié, il est, en quelque sorte, un clandestin de notre société. Il a connument de la connumen la maltraitance, surtout de la part de personnes qui auraient dû, au contraire, le protéger, telles sa nourrice Lucile et son institutrice. Heureusement, le jeune pupille rencontrera sur sa route des êtres d'amour, la cousine Marcelle et la grand-mère Marie qui furent pour lui, des générateurs d'énergie essentiels et constructeurs.

Pierre subit les corvées permanentes, la « trique » et le martinet, mais il parvient, sans cesse, à puiser en lui suffisamment d'énergie pour positiver et espérer des avenirs meilleurs. Curieux et inventif, il sait profiter des moindres instants, il goûte, comme miel, les infimes parcelles de sympathie puisées dans certains regards de son entourage : le moindre sourire, pour Pierre, était source de vie, de survie...

A l'adolescence, grâce à son intelligence et aux judicieuses décisions de son directeur d'agence bienveillant, Pierre quitte sa nourrice maltraitante : Lucile, elle-même très éprouvée par la vie, au coeur asséché, agissait comme si elle avait voulu priver le jeune pupille de toute affection.

Tournant important de sa vie, Pierre entre à l'Ecole des Métiers du Bâtiment à Felletin dans la Creuse : à cette date, on peut dire, même si le chemin à parcourir restera encore long et semé d'embûches, que le jeune Pierre est sauvé : il est pleinement conscient que l'ECOLE sera sa planche de salut.

Par ailleurs, une petite lumière luit, sans cesse, au fin fond de son être, l'image de l'ABSENTE qui l'attend quelque part, la mère, sa mère.

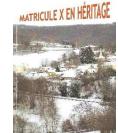
A l'E.M.B., à Felletin, Pierre est très bon élève : admirateur de LE CORBUSIER, il rencontre des adultes qui lui font confiance et là, c'est le déclic, il prend alors sa dimension. Pierre sera architecte, c'est certain! Il veut construire une vraie vie, une vraie famille. Il oubliera totalement les maltraitances de Lucile pour ne conserver que les bons souvenirs et accéder au pardon : comme de nombreux anciens pupilles, je peux, ici, attester de ce processus psychologique. Pierre est un exemple patent du phénomène de résilience, il a pardonné et ainsi échappé « à la rancoeur et au venin de la vengeance ».

Aujourd'hui, à l'automne de sa vie, Pierre semble apaisé, il a exercé son métier d'architecte, créé une famille, transmis sa passion professionnelle à sa fille. Il remercie L'Assistance Publique, l'Ecole et toutes les rencontres riches que la vie lui a offertes. Néanmoins, une grande meurtrissure subsistera : en effet, lors de sa majorité, Pierre a essuyé un refus catégorique de la part de l'ABSENTE qui ne veut le reconnaître. Alors, la mort dans l'âme, il est contraint à déclarer « je fus abandonné une seconde fois ».

Cet ouvrage, sans conteste, devrait faire partie de notre bibliothèque et mériterait d'être édité : ce témoignage plein d'espérance constituerait un legs constructeur pour les membres de notre association. Une phrase de Pierre POINTUD résume tout à fait l'esprit de son ouvrage. « La condition d'enfant abandonné aura cette vertu de nous imposer la réflexion sur le sens des choses, sur le sens de l'humanité, sur le sens de la vie. Elle fera de nous des cherchants. ».

« La condition d'enfant abandonné aura cette vertu de nous imposer la réflexion sur le sens des choses. sur le sens de l'humanité, sur le sens de la vie. Elle fera de nous

Matricule X en héritage de Michel Corand (2012), par Gisèle Michel



C'est à la demande de ses proches que Michel Corand, au soir de sa vie, décide de confier au papier, l'histoire de sa vie et les nombreuses questions qui le hantent. Né de père inconnu, en 1941 à Paris, il est confié à l'âge d'un an, par sa jeune mère, à l'Assistance Publique de Paris. Il n'aura de cesse de découvrir sa véritable origine, lui, le matricule X. Tout au long de son récit il nous amènera à réfléchir sur tous les changements survenus dans la société, les mœurs, le travail et surtout la nature, lui qui est arrivé à deux ans dans une famille d'accueil de Villapourçon (Nièvre). Le lecteur a donc plusieurs axes de lecture qui s'offrent à lui : la vie d'un homme tourmenté, l'histoire de notre pays, de la seconde guerre mondiale à nos jours, et surtout une profonde réflexion sur les valeurs humaines.





Les amis de la Maison des enfants de l'Assistance Publique et des Nouvrices

Association loi 1901

Siège social: mairie d'Alligny en Morvan (58230), alliany.morvan@wanadoo.fr

Lettre d'info N°13

Avril 2015

Déjà une année passée depuis la précédente Lettre d'info, que de changements sur le bâtiment à Alligny, et dans le jardin aussí! Même sí tout ne sera pas prêt pour l'été comme il avait été espéré... Le projet prend tournure, plus lentement, certes, que beaucoup d'entre nous le souhaitaient, mais ne dit-on pas qu'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation? Avant de vous laisser à la lecture, j'en profite pour remercier tous ceux qui participent à ce projet tant par leurs dons, leurs prêts, leur implication, que leur disponibilité, leur patience aussi. Au premier rang desquels il faut placer Marie-Line et Marion,

indispensables « chevilles ouvriers » a

SOMMAIRE

Page 1 et 2: La vie de l'association Page 3.4 (pages centrales) :

Troisième partie de l'espace d'exposition, le parcours de l'enfant

Page 5. : Carré d'histoire

« exposition St Vincent de Paul » Pages 6. : Revue de presse « La

boîte à bébé »

Page 9 : Récits de vie

LA VIE DE L'ASSOCIATION : l'association poursuit sa route....

... voici les principaux évènements de 2014



Exposition Asquins Mai 2014 Exposition Bard Le Régulier 2014 Assemblée générale de l'association Ménessaire Juin 2014



ON FAIT LE TOUR DU PROJET?

De l'hôtel à la (presque) Maison!





Ecoutons le témoignage Mme Guillemot qui a vécu dans l'hôtel de la Poste entre 1930 et 1948

« Mes parents, Henri et Maria Guilleminot ont été propriétaires de l'Hôtel de la Poste de 1930 à 1955, soit 25 ans. Un vrai caravansérail d'activités pour un petit village en mouvement : tabac, journaux, essence, matériaux, poids public, arrêt de bus (Château-Chinon – Saulieu), dépôt de colis pour la capitale (convoi Paris-Morvan) sans oublier les nombreux pensionnaires en saison estivale.

Je suis donc née le 2.02.1932 dans la chambre au-dessus du garage! Et un petit bébé n'avait pas trop de place dans cette effervescence. J'avais, paraît-il, 3 heures de vie quand je suis partie en nourrice à Champcommeau. Ma nourrice, que j'aimais fort, s'appelait Mémé Montfort et avait en garde d'autres enfants de l'Assistance Publique.

Je suis restée chez elle jusqu'à ma scolarité qui s'est déroulée à Saulieu amis pendant les vacances (Grandes vacances d'Eté, Pâques et Noël seulement à cette époque !!!) je vivais pleinement à l'Hôtel et je participais à ces activités : aide au linge, à la vaisselle, à la cave, au service et jusqu'à mes 18 ans, date de mon mariage.

Un morceau de ma vie que j'aime relater assez souvent quand je le peux et donc heureuse de pouvoir m'exprimer auprés de votre association. Marie-Louise Guillemot »

Page 8

Carré d'histoire: L'hôtel de la Poste à Alligny-en-Morvan

Le bâtiment destiné à accueillir l'antenne de l'écomusée, consacrée aux Enfants de l'Assistance Publique et aux Nourrices, a été pendant un siècle environ, le cœur de la vie du village d'Alligny, Proposé par J-P Cortet

Construit dans la première moitié du XIX° siècle, il est devenu relais de poste dans la deuxième moitié de ce siècle, lorsqu'une diligence assurait la liaison Saulieu-Montsauche par Alligny et Moux. On peut imaginer qu'il a vu passer les jeunes nourrices partant se placer à Paris et les « meneuses » convoyant dans le Morvan leurs petits nourrissons parisiens.

La diligence ayant été détrônée par le « tacot », entre 1901 et 1903, l'hôtel reste un lieu très fréquenté où s'arrêteront plus tard les autocars de la ligne Saulieu-Château-Chinon. C'est aussi un restaurant apprécié et un lieu d'accueil des premiers estivants amenés par le Tacot.

Il est tenu en 1900 par Claude Marie CORTET (1850-1931), personnage haut en couleur, qui en est propriétaire. On le surnomme « Cortet-Rousseau » à cause de son mariage avec Jeanne Césarine Rousseau dont il élève les deux nièces qui sont orphelines. Il marie l'une d'elles à Léon CORTET, son petit cousin, qui exploite la petite ferme attenante aux locaux de l'hôtel. La propriété du bâtiment passe ensuite au fils de ceux-ci, Henri CORTET, qui le vendra à un

« marchand de biens » de Saulieu dans les années 70.

(Photo: Hôtel Jaugey-Cortet)

Les tenanciers ayant succédé à Cortet-Rousseau sont, vers 1910, Marie Guilleminot et Eugénie Roncin, puis, de 1922 à 1925, Elise et Gaston Jaugey, et, vers 1927, Henri Guilleminot et Maria Chevrot qui exploiteront jusqu'à la fin des années 50. C'est l'époque où le village se modernise avec notamment l'arrivée de l'électricité, le développement de l'automobile (pompe à essence), le téléphone... mais la concurrence de la voiture entraîne aussi la disparition du tacot peu avant la seconde guerre mondiale.





Cette époque est celle de la plus grande activité de l'hôtel. La « Maria » est une excellente cuisinière ; on y fait des repas d'affaires, des banquets familiaux (mariages, baptêmes...). A la fête patronale de la St Hilaire on y danse, et, l'été, on reçoit des touristes qui recherchent l'air pur et les activités de la campagne. A l'hôtel est toujours associée la ferme, avec étable et grange, où l'on élève quelques vaches qui donnent le lait, la crème et le beurre, indispensables à la cuisine bourgeoise de ce temps-là. Après la parenthèse de la guerre, l'activité reprend de plus belle : c'est la libération et l'on retrouve l'envie de vivre.

Au début des années 60, l'exploitant est Lucien Primard, un enfant du pays, grand voyageur, très entreprenant, qui transforme la façade et rénove en partie l'intérieur. Il organise des événements, en particulier des bals sur parquet, avec les plus grands accordéonistes du moment : Louis Ledrich, Jo Privat, André Verchuren... se succèdent ; il termine par un grand événement sous chapiteau avec spectacle de music-hall dont le clou est Tino Rossi. Le public semble insuffisant pour compenser la dépense engagée et bientôt Lucien Primard se retire. Vers 1965, l'exploitation est reprise par Marcel Chevrot puis par son fils Joël, mais jamais on ne retrouvera le succès d'antan.

Une société dite de « l'Hôtel de la poste » reprend le bâtiment en 1979 et le fait exploiter en gérance. Des travaux sont réalisés dans les chambres mais le mauvais entretien et les nombreux gérants qui se succèdent ne permettent pas une activité constante de qualité.

C'est ainsi qu'après une visite de sécurité ayant émis un avis défavorable pour l'accueil au public, il est fermé au début de 1998. Quelques travaux permettent une réouverture de la partie restaurant mais sans grand succès et la fermeture est définitive en 1999. En 2000, il est vendu à un particulier qui aménage succinctement le rez de chaussée pour en faire sa résidence personnelle et qui repeint la façade... en rose!

La commune d'Alligny en fait l'acquisition en décembre 2005 et une réflexion s'engage Communauté de Communes des Grands Lacs du Morvan qui rachète l'immeuble pour en faire une nouvelle antenne de l'écomusée du Parc naturel régional du Morvan, consacrée au phénomène du placement nourricier. Notre association voit le jour en 2007 pour venir en appui du projet et, depuis l'année dernière, le vieil Hôtel achève une mue qui doit lui redonner un rôle central dans l'animation du village tout en Page 7 célébrant un aspect fondamental de notre histoire locale.

LA VIE DE L'ASSOCIATION : points de repères en 2015

AGENDA...LES DATES DE 2015

Salle des fête Alligny-en-Morvan

27 Juin 2015 Assemblée générale de l'association Conférence de G. Normand sur l'hospice St Vincent de Paul (à confirmer)

Contact

Association des amis de la Maison des Enfants de l'Assistance Publique et des Nourrices Mairie d'Alligny-en-Morvan, Mairie, 58230 Alligny-en-Morvan Présidente: Martine Chalandre

Vous pouvez adhérer à l'association pour une cotisation annuelle de 10 € (envoyer un chèque à Jean-Pierre Cortet, trésorier, 58230 Alligny-en-Morvan)

Si vous le souhaitez, vous pouvez également (sans être obligé d'adhérer):

- → Faire un don à l'association
- → Participer à des travaux de recherches
- → Participer aux différentes animations culturelles et festives

REMERCIEMENTS

Merci à L'Association Morvan Pupilles,

basée à La Roche en Brenil. L'association nous a informé fin janvier de sa dissolution après trente ans de fonctionnement. Il a été décidé de faire un don conséquent de 1800 euros à notre association. Nous sommes très touchés par ce geste, ce « passage de flambeau » en quelque sorte.

Nous avions, depuis quelques années, des adhérents communs. Nous leur exprimons notre immense reconnaissance et souhaitons nous montrer dignes de leur confiance, en les remerciant de leurs encouragements.

Mexicau Docteur Yvon Meslier qui nous

a fait don de plusieurs médailles et matrices de médailles, réalisées pour honorer des médecins s'étant occupés de l'enfance ou de l'hygiène. Ces dons sont faits en mémoire de ses parents, le Docteur Charles Monot (1830-1914) et son neveu le Docteur Adrien Meslier (1868-1915).

ANNONCE

L'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance, Pupilles de l'Etat (A.D.E.P.A.P.E. 21) et autres statuts, été créé, à DIJON, le 12 mars 2015.

Cette association peut regrouper les pupilles de 16 ans et plus et anciens pupilles de l'Etat nés et/ou accueillis et/ou résidents du département de la Côte d'Or, mais également les assistants familiaux et les travailleurs sociaux, enfin toute personne qui a œuvré dans le domaine de l'aide sociale en Côte d'Or.

L'A.D.E.P.A.P.E 21 recherche un ancien pupille pour siéger au Conseil Départemental de Famille qui délibère dans le domaine de l'adoption des jeunes pupilles auprès du Conseil Départemental de la Côte d'Or.

Pour tous renseignements contacter le Président: Roland BONNAIRE roge.bonnaire@wanadoo.fr;

Tél: 06 75 90 41 04

Page 2

ON FAIT LE TOUR DU PROJET ? Poursuite de la visite virtuelle de l'espace d'exposition de la Maison des Enfants de

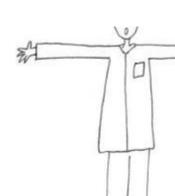
l'Assistance Publique. En voici <u>la troisième partie</u>: le parcours de l'enfant. Etre enfant placé, enfant des hospices ou de l'assistance publique, cela signifie que tout acte de la vie quotidienne est susceptible de vous rappeler à cette condition d'enfant placé. Situé dans un passage en forme de couloir, cet espace expose, grâce à des témoignages audiovisuels les récits d'enfants de l'assistance devenus adultes, qui racontent leur enfance et leur quotidien dans leur famille d'accueil. A chaque écran correspond une thématique. Pour chaque thématique se croisent les témoignages de 3 ou 4 personnes différentes.



Les obligations des nourriciers sont de pourvoir à tous les besoins matériels de l'enfant : nourriture, couchage, surveillance... L'administration fournis de quoi les habiller. A toutes les époques, selon les maisons, ces obligations vont être suivies avec plus ou moins de zèle et de bienveillance. De l'enfant totalement intégré à sa famille d'accueil à l'enfant battu, maltraité en raison de ses origines, tous les cas de figures émergent à la lecture des archives et à l'écoute des témoignages sans qu'il ne soit possible de faire une généralité dans un sens ou un autre. Chaque histoire individuelle ne saurait se résumer à des généralités.

Ci-contre : une vue prévisionnelle de ce que à quoi cet espace va ressembler une fois fait

Habillement



Les différentes administrations d'assistance vont résoudre de diverses manières le problème de l'habillage des enfants placés. L'administration parisienne, probablement dès les premiers temps de la mise en place du placement nourricier fournit la vêture aux nourriciers, compléments essentiels de la pension. Fabriquées en sèrie par les services d'assistance, ces vêtures sont transmises aux enfants à raison d'une vêture ou layette selon l'âge par an, soit 4 vêtures au XVIIIème siècle, jusqu'à 13 vêtures au XIXème puis au XXème. Cette vêture est la même pour les garçons et filles jusqu'à 4 ans puis on prend soin de leur fournir des colis différenciés. Quand l'adolescent est mis en gage à 12, 13 puis 14 ans, après avoir reçu un dernier trousseau dit d'engagement, le patron qui l'embauche est censé lui fournir de quoi se vêtir.

Dès la fin du XVIIIème siècle, les souliers ne sont plus fournis mais remplacés par une indemnité de chaussures.

Dans les années 1970, ce dispositif qui a perduré est supprimé et les colis de vêtements sont remplacés par une prime d'habillement.

On connaît mal le fonctionnement des autres administrations. Dans la Nièvre, il semblerait que l'assistance publique, au moins au XXème siècle, fournisse, outre un manteau, directement du tissu aux nourriciers chargés alors de confectionner les vêtements. Résistants, ces vêtements sont, selon les témoignages recueillis de très bonne qualité. Mais fabriqués en série, ils révèlent l'origine des enfants qui les portent. C'est particulièrement vrai pour la pèlerine ou burnous, la blouse ou tablier qui permettent, dans la cour d'école, de distinguer à « l'œil » l'enfant de l'assistance publique de l'enfant de famille.

Les maux des enfants placés

Avant le milieu du XXème siècle, il n'existe pas vraiment de recherche médicale portant sur les maux développés par les enfants ayant subi l'abandon, des placements réitérés parfois de la maltraitance... Néanmoins, à la lecture des dossiers et dans les témoignages un certain nombre de faits expriment une souffrance. L'énurésie tardive est fréquente chez les enfants de l'assistance au point que l'administration se voit obligé de la mentionner dans les recommandations faites aux nourricier. Quelques pupilles commettent de petits délits comme des petits vols. Des instituteurs pointent pour certains des difficultés d'apprentissage...

Gage



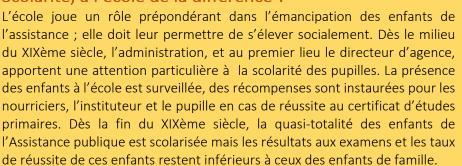
La voie que l'assistance privilégie est la mise en gage chez des cultivateurs. Cette mise en gage augure d'une nouvelle vie pour le pupille ; la famille qui le reçoit n'est plus rémunérée pour l'entretenir, c'est par son travail que le pupille « paye » cet entretien. D'où la tentation de certains patrons d'économiser sur le dos des pupilles. Et quand le pupille échappe à cette mise en gage, l'assistance publique oriente celui-ci vers d'autres métiers manuels. Pour les enfants inaptes aux travaux agricoles, c'est la mise en apprentissage chez un patron ; pour les enfants les plus méritants, c'est l'orientation vers les prestigieuses écoles professionnelles créées à la fin du XIXème siècle.

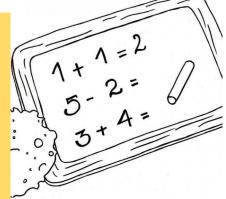




Se nourrir ou être nourri est un besoin vital. Les pratiques instituées dans les familles nourricières vis-à-vis des enfants en garde trahissent l'attention portée à ces enfants. Dans cette famille, tous les enfants, indifféremment de leur origine, prennent le repas à la même table. Et le repas est plus ou moins copieux selon l'aisance de la famille. Parfois dans ces villages pauvres, ce que l'on partage c'est la misère, qui touche enfants placés comme enfants de la famille. Mais dans cette autre famille, la différentiation est plus exacerbée : la vaisselle, la nourriture sont différentes selon que l'on soit « de la famille » ou

Scolarité, à l'école de la différence ?





L'attention de l'administration à la scolarité n'a souvent d'autres buts que ses pupilles sachent lire, écrire et compter. Mais à la fin de la scolarité obligatoire, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, peu de pupilles, même parmi les plus méritants, sont poussés à poursuivre l'école.

Pour des raisons financières et morales, l'assistance refuse de prolonger la scolarité de ses pupilles. A partir années 1890, les pupilles de la Seine peuvent concourir pour l'obtention de bourses dans les écoles et lycées de Paris. Mais les réussites restent des exceptions.

Dans l'agence de Saulieu, en 1923, sur 558 élèves hors pension seuls 5 (soit 0.9%) ont été admis à poursuivre leurs études.1

Avec la fréquentation des bancs de l'école, au-delà de l'instruction, est aussi en jeu la socialisation de l'enfant, sa confrontation avec les autres. Souvent l'entrée à l'école vers 6 ans coïncide pour l'enfant avec la prise de conscience de sa « différence ». C'est la blouse ou le tablier qui identifie immédiatement « celui de l'assistance », l'appel de l'instituteur en début d'année pour la distribution des fournitures scolaires payées par l'administration, le constat que son nom n'est pas le même que celui des adultes qui l'élèvent, les visites du directeur d'agence... Mais en Morvan, cette différenciation reste relative ; le nombre d'enfants de l'assistance dans une classe est conséquent.

